

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **14 août 2023**, à 20 h 00 à l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale à L'Avenir.

Monsieur François Fréchette, maire, préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

| | |
|----------------------------|--------------------------------|
| Siège No 1 Pierre Lavallée | Siège No 4 Alcide Boisvert |
| Siège No 2 Céline Couture | |
| Siège No 3 Michel Lalonde | Siège No 6 Marie-Pier Therrien |

Le conseiller Julien Paradis est absent.

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale — greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, François Fréchette, constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

R 2023-08-165

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 14 août 2023

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 3 juillet 2023

Conseil

- 4 Formation éthique et déontologie

Administration

- 5 Adoption des comptes à payer - Août 2023
- 6 Avis de motion et présentation projet de règl. 780-23 - Amendement règl. zonage
- 7 Adoption premier projet règl. 780-23 - Amendement règl. zonage
- 8 Remboursement clients au crédit
- 9 Branchement fibre optique
- 10 ADMQ - Colloque de zone 2023
- 11 ADMQ - Formation sur les obligations à l'égard des renseignements personnels
- 12 ADMQ - Formation : Introduction au guide de rédaction des politiques de confidentialité
- 13 CCID - Cotisation annuelle 2023-2024
- 14 Services juridiques pour l'année 2024

Sécurité

15 Camion citerne - Remisage

Voirie

16 Autorisation chemin de détour - Travaux MTQ
17 PAVL - Autorisation signature - Convention d'aide financière
18 Travaux d'entretien de fossés
19 Rechargement route Marcotte et 5e rang

Hygiène du milieu

Urbanisme et zonage

20 Candidatures CCU - Nomination

Loisirs et culture

21 Entente intermunicipale loisir et culture 2023
22 Appel de candidatures - Entretien patinoire 2023-2024

Général

Varia :

23 **Correspondance**

24 **Période de questions**

25 **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-08-166

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 3 JUILLET 2023

Il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2023, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

R 2023-08-167

4. FORMATION ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

ATTENDU QUE tout membre d'un conseil municipal doit, dans les six mois du début de son mandat, participer à une formation sur l'éthique et la déontologie offerte par une personne autorisée par la Commission municipale du Québec (CMQ) ;

ATTENDU le coût de la formation offerte par la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) au montant de 297 \$ en mode virtuelle par participant en formule à votre rythme ;

ATTENDU QUE la conseillère Marie-Pier Therrien et le conseiller Alcide Boisvert sont tenus de suivre cette formation ;

ATTENDU QUE le conseiller Michel Lalonde souhaite également suivre la formation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu d'inscrire la conseillère Marie-Pier Therrien, le conseiller Alcide Boisvert ainsi que le conseiller Michel Lalonde à la formation offerte par la FQM au montant de 297 \$ par participant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADMINISTRATION

R 2023-08-168

5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – AOÛT 2023

Il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'approuver les comptes à payer du mois d'août 2023, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION PROJET RÉGL. 780-23 – AMENDEMENT RÉGL. ZONAGE

AVIS DE MOTION présentation du projet de règlement est par la conseillère Céline Couture les présentes donné par que sera présenté pour adoption, le projet de règlement 780-23 – Amendement au régl. de zonage. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres élus dans le délai prescrit.

R 2023-08-169

7. ADOPTION PREMIER PROJET RÉGL. 780-23 – AMENDEMENT RÉGL. ZONAGE

ATTENDU QUE la municipalité de L'Avenir a le pouvoir, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de modifier son règlement de zonage 654-12;

ATTENDU QU'IL est souhaitable de permettre dans la zone résidentielle H7 située à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, l'usage habitation unifamiliale;

ATTENDU QU'un avis de motion et présentation du présent règlement a été donné, à la séance ordinaire de ce conseil tenue le 14 août 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'adopter le premier projet de règlement d'amendement no. 780-23, modifiant le règlement de zonage no. 654-12 et qu'il soit statué et décrété ce qui suit:

Article 1: Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2: L'annexe B de ce règlement de zonage no 654-12 de la municipalité de l'Avenir, concernant la grille des usages et normes, est modifiée comme suit :

a) En ajoutant dans la grille représentant la zone H7, dans la case correspondante à la ligne « Habitation unifamiliale (h1) » et à la colonne 3,

l'expression « X » autorisant ainsi cet usage dans la zone H7. La grille représentant la zone H7 est également modifiée pour ajouter dans la colonne 3, les normes d'implantation liées à ce nouvel usage. Le tout, comme il est montré dans la colonne 3 de la grille jointe en annexe I du présent règlement pour en faire partie intégrante;

Article 3: Cet amendement entre en vigueur selon les dispositions prévues à la loi.

Il est aussi résolu qu'une assemblée publique de consultation ait lieu le 11 septembre à 19h30 à l'Église Saint-Pierre-de-Durham.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-08-170

8. REMBOURSEMENT CLIENTS AU CRÉDIT

ATTENDU QUE suite à une mise à jour du rôle d'évaluation, des matricules ayant un solde créditeur doivent être inactivés ;

ATTENDU QU'il y a lieu de rembourser les clients suivants :

| Clients | Montant |
|----------------|----------------|
| 1372 | 367.05 \$ |
| 684 | 32.69 \$ |
| 691 | 7.69 \$ |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu d'autoriser le remboursement des clients au crédit.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-08-171

9. BRANCHEMENT FIBRE OPTIQUE

ATTENDU QUE deux résidences principales de la municipalité situées sur la route Ployart ne sont toujours pas branchées sur le réseau de fibre optique ;

ATTENDU QUE les deux résidences ont obtenus le service SpaceX Canada (Starlink) et que ceux-ci sont toujours en attente d'être desservis par CoopTel dont le branchement est prévu pour le 30 septembre 2023 ;

ATTENDU QUE ces deux résidences doivent être branchées au réseau de fibre optique depuis déjà longtemps et qu'il y a lieu de demander au Gouvernement du Québec ainsi qu'à Cooptel de respecter le délai du 30 septembre 2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu de demander au Gouvernement du Québec ainsi qu'à Cooptel de respecter le délai du 30 septembre 2023 pour le branchement au réseau de fibre optique des deux résidences situées sur la route Ployart à L'Avenir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-08-172

10. ADMQ – COLLOQUE DE ZONE 2023

ATTENDU QUE l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) tiendra le colloque de zone le 12 octobre prochain à Ham-Nord ;

ATTENDU QUE différents ateliers sont offerts durant cette journée au coût de 125 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser Madame Suzie Lemire à s'inscrire au colloque de l'ADMQ qui aura lieu le 12 octobre prochain au coût de 125 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-08-173

11. ADMQ – FORMATION SUR LES OBLIGATIONS À L'ÉGARD DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

ATTENDU QUE la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (aussi appelé Loi 25 ou PL 64) comporte de nouvelles exigences qui entreront en vigueur le 22 septembre 2023 qui toucheront les municipalités ;

ATTENDU QUE l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) offre une formation en mode virtuelle le 5 septembre prochain au coût de 125 \$ sur les obligations au 22 septembre 2023 à l'égard des renseignements personnels ;

ATTENDU QUE cette formation traitera des nouvelles obligations imposées par la Loi 25, du cadre légal et la mise en place d'une structure interne visant à assurer la protection des renseignements personnels ;

ATTENDU QUE la directrice générale, Mme Suzie Lemire, est intéressée à suivre cette formation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolution d'autoriser la directrice générale à s'inscrire à la formation offerte par l'ADMQ le 5 septembre portant sur les obligations à l'égard des renseignements personnels et ce, au coût de 125 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-08-174

12. ADMQ – FORMATION : INTRODUCTION AU GUIDE DE RÉDACTION DES POLITIQUES DE CONFIDENTIALITÉ

ATTENDU QUE parmi les dispositions de la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, les organismes municipaux devront se doter de règles encadrant sa gouvernance à l'égard des renseignements personnels et, s'il y a lieu, d'une politique de confidentialité ;

ATTENDU QUE l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) offre une formation en mode virtuelle le 12 septembre prochain au coût de 125 \$ portant sur le guide de rédaction des politiques de confidentialité pour assister les organismes municipaux ;

ATTENDU QUE cette formation traitera des règles encadrant la gouvernance à l'égard des renseignements personnels et du guide de rédaction des politiques de confidentialité ;

ATTENDU QUE la directrice générale, Mme Suzie Lemire, est intéressée à suivre cette formation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolution d'autoriser la directrice générale à s'inscrire à la formation offerte par l'ADMQ le 12 septembre portant sur le guide de rédaction des politiques de confidentialité et ce, au coût de 125 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-08-175

13. CCID – COTISATION ANNUELLE 2023-2024

ATTENDU QUE l'adhésion à la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (CCID) est à renouveler pour 2023-2024 ;

ATTENDU QUE la cotisation annuelle est de 260 \$ plus taxes pour 2 représentants ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu de renouveler l'adhésion à la CCID pour 2023-2024 au montant de 260 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-08-176

14. SERVICES JURIDIQUES POUR L'ANNÉE 2024

ATTENDU QUE le cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. a présenté à la Municipalité de L'Avenir une offre de services professionnels pour l'année 2024 ;

ATTENDU QUE cette offre répond aux besoins de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu d'accepter l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. pour l'année 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ

R 2023-08-177

15. CAMION-CITERNE – REMISAGE

ATTENDU QUE le camion-citerne devrait faire l'objet d'une inspection en septembre ;

ATTENDU QUE le camion-citerne n'est pas conforme et devra faire l'objet de plusieurs réparations pour l'inspection ;

ATTENDU QUE ce camion ne sert plus pour le service incendie contrairement au camion-pompe ;

ATTENDU QU'il y a lieu de faire le remisage de ce véhicule et d'éventuellement le mettre en vente ;

ATTENDU QUE les pneus du camion-citerne seront échangés par les pneus du camion Mack ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de faire le remisage du camion-citerne puisqu'il n'est plus utilisé par le service incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

VOIRIE

R 2023-08-178

16. AUTORISATION CHEMIN DE DÉTOUR – TRAVAUX MTQ

ATTENDU QUE le ministère des Transports demande une autorisation de chemin de détour pour des travaux de remplacement d'un ponceau situé sur la route 116 à Durham-Sud ;

ATTENDU QUE le chemin de détour prévu emprunte la route Ployart à L'Avenir ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'autoriser le chemin de détour prévu par le ministère des Transport pour les travaux de remplacement de ponceau situé sur la route 116 à Durham-Sud tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-08-179

17. PAVL – AUTORISATION SIGNATURE – CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU QUE le ministère des transports octroi à la municipalité une aide financière de 410 583 \$ pour 2023 dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – volet Entretien des routes locales ;

ATTENDU QUE le Programme volet Entretien vise à réaliser l'entretien courant, préventif et palliatif des routes locales de niveaux 1 et 2, provenant de l'inventaire transmis à la municipalité, ainsi que les éléments de ponts dont la municipalité est responsable qui qui sont situés sur ces routes ;

ATTENDU QUE puisque l'aide financière dépasse 250 000 \$, une convention d'aide financière déterminant les modalités de versement de l'aide financière en vertu du programme et définissant les obligations de chacun des parties doit être signée ;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Avenir à pris connaissance des modalités d'application du volet Entretien dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à la respecter ;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Avenir a pris connaissance de la convention d'aide financière, l'a signée et s'engage à la respecter;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu et adopté que le conseil de la

municipalité de L'Avenir confirme son engagement à faire réaliser les travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que M. François Fréchette, maire, et Mme Suzie Lemire, directrice générale-greffière/trésorière, sont dûment autorisés à signer tout document ou entente à cette effet avec le ministre des Transports.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-08-180

18. TRAVAUX D'ENTRETIEN DE FOSSES

ATTENDU QUE des travaux de nettoyage de fossés sont à effectuer sur le chemin Dumoulin, le 6^e rang, la route Ployart ainsi que le 8^e rang ;

ATTENDU QUE les travaux effectués par Excavation Réal Couture Inc. représentent environ 55 heures pour un montant de 8 800 \$;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu d'autoriser les travaux de nettoyage de fossés par Excavation Réal Couture Inc. pour un montant estimé de 8 800 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-08-181

19. RECHARGEMENT – ROUTE MARCOTTE ET 5E RANG

ATTENDU QUE la route Marcotte ainsi qu'une portion du 5^e rang nécessite du rechargement ;

ATTENDU QU'une quantité d'environ 1 700 tonnes de matériel de J. Noël Francoeur pour un montant de 18 700 \$ est nécessaire pour les travaux ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'autoriser le rechargement de la route Marcotte ainsi qu'une portion du 5^e rang pour un montant d'environ 18 700 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

URBANISME ET ZONAGE

R 2023-08-182

20. CANDIDATURES CCU - NOMINATION

ATTENDU QUE suite aux élections partielles, un poste s'est libéré au comité consultatif d'urbanisme et qu'un second poste était également vacant ;

ATTENDU l'appel de candidatures afin de combler les postes vacants et les rencontres des candidats ;

ATTENDU QUE suite aux rencontres, les candidatures de M. Richard Dumoulin et de Mme Annick Brown ont été retenues ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé le conseiller Pierre Lavallée et résolu de nommer M. Richard Dumoulin ainsi que Mme Annick Brown membre du comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LOISIRS ET CULTURE

R 2023-08-183

21. ENTENTE INTERMUNICIPALE LOISIRS ET CULTURE 2023

ATTENDU la résolution R 2019-12-308 concernant l'adhésion de la municipalité à l'entente intermunicipale avec la Ville de Drummondville relative aux loisirs et à la culture pour les années 2020 à 2023 ;

ATTENDU la facture reçue de la Ville de Drummondville au montant de 12 544 \$ plus taxes relativement à cette entente pour l'année 2023 ;

ATTENDU la communication reçue de la Ville de Drummondville à l'effet qu'une nouvelle entente devra être conclue puisque la présente entente vient à échéance le 31 décembre 2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser le paiement de la facture au montant de 12 544 \$ de la Ville de Drummondville concernant l'entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-08-184

22. APPEL DE CANDIDATURES – ENTRETIEN PATINOIRE 2023-2024

ATTENDU QUE la municipalité doit prévoir l'embauche d'une personne responsable de l'entretien de la patinoire et des équipements d'hiver pour la saison 2023-2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu de faire un appel de candidatures pour le poste de responsable de l'entretien de la patinoire et des équipements d'hiver pour la saison 2023-2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA

23. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de juillet 2023 est remis à tous les conseillers.

24. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2023-08-185

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée de lever la séance à **20 heures 45 minutes**.

François Fréchette
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Greffière-trésorière

Je, François Fréchette, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 11 septembre 2023.

| Nom fournisseur | Description | Solde |
|----------------------------------|---|--------------|
| Collège Team Bergeron | Cours de kick boxing camp de jour | 206.96 \$ |
| Eurofins Environex | Analyse EP 2023-06-21 / Certificat # 3610965 | 96.58 \$ |
| Eurofins Environex | Analyse EP (2023-07-13/certif, 3639020-3631718-363440) | 236.28 \$ |
| Eurofins Environex | Analyse EU (2023-06-21/ 23-07-13/cert. 3617548-3637356) | 470.83 \$ |
| Brenntag Canada | Aluminium suphate (usine épuration des eaux) | 2 574.64 \$ |
| Pyrogaz inc | R2023-06-134 Rempl. Compresseur unité climat. Bureau | 3 981.38 \$ |
| Société Immobilière Sommet | Location -Tour Avenir - Août 2023 | 410.48 \$ |
| Isabelle Vanier | Dépenses , Prouditi pour soudure | 82.61 \$ |
| Isabelle Vanier | Dépenses essences camion F-150 | 370.98 \$ |
| Isabelle Vanier | Dépense essence camion F-150 | 74.61 \$ |
| Carrières PCM Inc. | R2023-04-090 Rechargement annuel (gravier) | 10 647.41 \$ |
| Carrières PCM Inc. | R2023-06-142 Fondation Rang 5 | 9 432.09 \$ |
| Hygiène Plus | P'tit Marché location toilettes | 459.90 \$ |
| Luc Giguère | Déplacement Carrières / sablières (27 au 29 juin 2023) | 19.09 \$ |
| Luc Giguère | Déplacement , Carrières / Sablières | 19.09 \$ |
| Luc Giguère | Déplacement Carrières / sablières 10 au 12 Juillet 23 | 25.97 \$ |
| Luc Giguère | Déplacement Carrières / sablières (18-06 au 18-07-23) | 19.09 \$ |
| Somavrac C.C. | R2023-04-086 Abat-poussière 2023 calcium. vrac liquide | 7 928.34 \$ |
| CSC des Chênes | Fibre optique - Juillet 2023 | 278.92 \$ |
| CSC des Chênes | Fibre optique - Août 2023 | 278.92 \$ |
| Entreprise Ployard 2000 inc | Rempl. poteaux glissières de sécurité (1er Rang) | 431.16 \$ |
| Entreprise Ployard 2000 inc | R2023-06-140 rempl. Poteau glissière sécurisé | 4 254.08 \$ |
| Excavation Yergeau enr | R2023-06-142 Fondation Rang 5 | 6 816.86 \$ |
| Excavation J. Noel Francoeur inc | R2023-06-142 Fondation Rang 5 | 3 548.06 \$ |
| Bisson Service | R2023-06-145 Rempl pompe puit | 2 482.76 \$ |

| | Garage & Loisirs | |
|------------------------------------|---|---------------------|
| JFX Hydraulique | Entretien tracteur New Holland | 44.36 \$ |
| Location Lamarche | Location scie à béton + lame (excavation 5e Rang) | 130.27 \$ |
| Location Lamarche | R2023-06-142 Location plaque fondation Rang 5 | 422.54 \$ |
| Machinerie C & H inc | Entretien tracteur New Holland | 1 174.54 \$ |
| Therrien Couture Jolicoeur | Honoraires juridique N/D 8121307-001 | 966.14 \$ |
| Megaburo | Papeterie Pince-notes, boites papiers, stylo, correct | 177.90 \$ |
| Megaburo | Compteur photocopieur couleurs | 41.10 \$ |
| Megaburo | Compteur photocopieur noir | 11.03 \$ |
| MRC Drummond | Gonet mise à jour matrice graphique | 78.75 \$ |
| MRC Drummond | Services d'inspections - Juin 2023 | 3 307.98 \$ |
| Petite Caisse | Petite caisse / Conseil Août 2023 | 29.00 \$ |
| Petite Caisse | Petite caisse / Conseil Août 2023 | 60.84 \$ |
| Ressorts Charland (Sherbrooke) inc | Entretien Mack | 2 486.88 \$ |
| Ressorts Charland (Sherbrooke) inc | R2023-07-158 Entretien Mack (traverse) | 5 026.75 \$ |
| R.G.M.R. Bas St-François | Vignette # 07-809 nouv. construction 120, Brousseau | 83.70 \$ |
| R.G.M.R. Bas St-François | Collecte conteneur garage 10 et 24 juillet 2023 | 130.00 \$ |
| Marc-Antoine Coté | R2022-12-304 Honoraire 1er avril au 30 juin 2023 | 344.93 \$ |
| Constructo SEAO | Appel d'offre Prolongement du réseau d'égout | 27.05 \$ |
| Constructo SEAO | Appel d'offre prolongement du réseau d'égout | 27.05 \$ |
| Énergies Sonic inc | Diesel garage | 2 899.18 \$ |
| Le Spécialiste du Ponceau inc | R2023-06-142 fondation Rang 5 | 730.51 \$ |
| Le Spécialiste du Ponceau inc | R2023-06-142 Fondation Rang 5 | 730.51 \$ |
| Usinage M.C. inc | Entretien Niveleuse | 184.65 \$ |
| La Recharge | Cartouches laser imprimante DG | 144.69 \$ |
| Lemire Suzie | Licences mensuelles Outlook - Juillet 2023 | 41.85 \$ |
| Vallière Asphalte | R2023-05-114 Fondation Rang 5 | 12 891.78 \$ |
| ARLPHCQ | Formation camp de jour | 25.00 \$ |
| | SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER | 87 366.07 \$ |

| Nom fournisseur | Description | Solde |
|----------------------------------|--|-----------|
| Michel Pensivy | Équipement d'enregistrement | 650.00 \$ |
| Laser Force | Activité camp de jour | 611.03 \$ |
| 9332-0992 Québec Inc. | Cours de pound /Camp de jour | 80.48 \$ |
| Les Plastiques CY-Bo | R2023-07-159 Rempl. Pompe -TEU | 861.16 \$ |
| Service sécurité ADT Canada inc. | Système alarme 01-08 au 31-10-2023 | 148.32 \$ |
| Bell Mobilité | 313-3150 / 475-5374 (Mai et Juin 2023) | 204.50 \$ |
| Marylène V. Sauvé | Dépenses camp jour activité culinaire - micro-onde | 316.15 \$ |
| Marylène V. Sauvé | Dépenses camp jour activité culinaire | 179.50 \$ |
| Marylène V. Sauvé | Dépenses batterie au plomb-acide scellée | 35.51 \$ |
| Marylène V. Sauvé | Frais de déplacement pour Camp de | 238.50 \$ |

| | jour | |
|-----------------------------------|--|---------------------|
| Marylène V. Sauvé | Allocation cellulaire | 50.00 \$ |
| Fondation Cégep de Drummondville | R2023-07-156 Remise des bourses de la MRC Drummond | 500.00 \$ |
| Curtis Cross | Allocation cellulaire | 50.00 \$ |
| Hydro Québec | Lumières de rues 1er Juin au 30 juin 2023 | 463.82 \$ |
| François Frechette | Allocation cellulaire | 50.00 \$ |
| Cogeco Connexion Inc. | Garage - 13 juin au 12 juillet 2023 | 99.92 \$ |
| Cogeco Connexion Inc. | Bureau - 24 juin au 23 juillet 2023 | 269.34 \$ |
| Cogeco Connexion Inc. | Loisirs - 25 juin au 24 juillet 2023 | 86.12 \$ |
| Banque Royale | R2021-11-258 Crédit-bail Camion Wester Star | 2 253.34 \$ |
| MRC Drummond | R2023-01-006 Quote-Part 2023 (Juillet 2023) | 8 310.77 \$ |
| R.G.M.R. Bas St-François | R2023-01-006 Quote-Part 2023 (Juillet 2023) | 11 257.40 \$ |
| Suzie Lemire | Allocation cellulaire | 50.00 \$ |
| Maison de la Culture de L'Avenir | R2023-07-163 Service de Musiciens saison estival | 7 415.89 \$ |
| Grengo | Location Photocopieur | 136.42 \$ |
| SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER | | 34 318.17 \$ |

| | |
|--|----------------------|
| SALAIRES JUILLET 2023 | |
| Salaires nets juillet 2023 | 32 482.82 \$ |
| Remise provinciales juillet 2023 | 9 622.65 \$ |
| Remise fédérales juillet 2023 | 3 570.56 \$ |
| SOUS-TOTAL SALAIRES JUILLET 2023 | 45 676.03 \$ |
| SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER JUILLET 2023 | 87 366.07 \$ |
| SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES JUILLET 2023 | 34 318.17 \$ |
| TOTAL COMPTES À PAYER JUILLET 2023 | 167 360.27 \$ |